



graap

association
groupe d'accueil et
d'action psychiatrique

***Rapport d'activité
2024***

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Fin décembre 2024, le Graap - Association comptait 240 membres ayant payé une cotisation témoignant de leur engagement et de leur fidélité envers l'association. Le Comité s'est réuni 8 fois durant l'année. La mission et l'avenir du Graap-Association ont souvent été à l'ordre du jour.

Newman Lao a démissionné du comité au 31 janvier, son projet « Créativité dans les Marges » ne s'inscrivant plus dans la mission de l'association. Robert Joosten a démissionné au 30 septembre.

Délégation auprès d'AGILE.CH

3 membres du Comité ont assisté à l'Assemblée des délégués d'Agile le 20 avril 2024.

Dominique Hafner a été invitée à s'exprimer lors du Forum romand de politique sociale « Forpolhand » d'Agile, où elle a témoigné de son expérience dans divers lieux de vie et a passé un message fort : la désinstitutionnalisation ne doit pas se faire n'importe comment ; l'accompagnement humain est essentiel pour que le choix de la personne soit respecté.

Politique sociale /Droit du patient

Après une récolte de signatures qui a duré un an et demi l'initiative pour l'inclusion lancée conjointement par Inclusion Handicap et Agile.ch a été déposée le 5 septembre à la chancellerie de la Confédération. Ayant largement participé à la récolte de signatures, 4 membres du comité sont allés à Berne pour cet événement et l'ont relayé dans le journal « l'Echo » N° 81. Robert Joosten, présent également en tant que vice-président d'AGILE.ch, s'est exprimé sur la scène de la place fédérale sur les difficultés rencontrées par les personnes avec handicap psychique sur le marché du travail.

Contacté par Christel Gumy, responsable du projet ORCEP (Observatoire romand de la contrainte en psychiatrie), le Comité a mis sur le site web de l'association l'appel de Pro Mente Sana à répondre au questionnaire proposé dans le cadre de ce projet qui vise à recueillir des expériences vécues de la contrainte afin de constituer un dossier qui apporte un regard plus réaliste sur ce sujet.

Les revendications de Pro Mente Sana et de SO-PSY sur l'utilisation de la contrainte en psychiatrie ont été examinées par le comité, qui a pris contact avec Mme Sylvie Podio, députée au Grand Conseil, afin qu'elle interpelle le Conseil d'Etat sur la question des alternatives à la contrainte (en particulier le renforcement des équipes mobiles) : Séance du Conseil d'Etat du 21 août 2024 | État de Vaud (vd.ch).

Maladie psychique et prison

Le Groupe de proches

Le Graap-fondation a reçu une subvention du Département de l'action sociale pour couvrir les frais d'animation du groupe d'entraide des proches « Maladie psychique et prison ». Dès lors le Graap-Association a transmis le développement et la gestion de ce projet au Graap-Fondation.

Accompagnement des familles

28 nouvelles familles concernées par la détention d'un des leurs atteint de trouble mental ont fait appel à nos services. Et 55 familles ont bénéficié d'un accompagnement que nous évaluons à 25 heures par semaine.

Le 13^e Café Prison « Soigner ou punir, il faut choisir ! »

Il existe en Suisse des alternatives à la prison pour les personnes avec un article 59 du Code pénal. Exemple, à la clinique forensique (secteur fermé) de l'Hôpital psychiatrique universitaire de Bâle. Des patients sous-main de justice peuvent y bénéficier d'une prise en charge thérapeutique dans un environnement médical et non carcéral. Le 13^e Café Prison en a fait son thème central.

Le Collectif 59

Le Collectif 59 et sa journaliste, Catherine Favre sont parties à la découverte des <Univers de ... > Raphaël, Karl et Jean-Pascal Dujardin. Ils dessinent, écrivent, témoignent par de nombreux moyens d'expression de leur expérience de vie. Leur vie derrière les barreaux mais pas seulement... On retrouve ces récits sur le site web d'AMPP.

La Campagne ECART - Pétition - Festival

La pétition « *Pour une institution de soins fermée et sécurisée à la place de la prison.* » a fait son chemin et nous nous sommes rencontrés pour la récolte des signatures dans les villes romandes durant huit matinées. C'est plus de 2000 signatures que nous avons récoltées à la fin de l'année 2024. Quatre newsletters <Info-pétition> ont été envoyées.

Une grande partie de l'année 2024 a été consacrée aux préparatifs du Festival de Film - Santé Mentale et Prison. En fin d'année, nous avons bouclé la programmation, les premiers intervenants étaient invités, et la newsletter Info-Festival nr 1 - save-the-date était envoyée.

Bénévoles et stagiaires

Nous remercions chaleureusement l'équipe pour l'accompagnement des patients détenus, l'équipe d'organisation des Cafés Prison et l'équipe d'organisation du Festival. Dans l'ordre alphabétique : notre stagiaire, Anissa Ballaman et nos bénévoles : Catherine Favre, Damien Marquis, Dominique Hafner, Huguette Wist, Jacqueline Couthon, Karen Hafsett Nye, Madeleine Pont, Nathalie Girardot et Pascal Fossati.

Le fonds de défense judiciaire

Multiples démarches ont été effectuées par notre avocate Me K. Gruber, qui s'est investie dans la défense des droits de « nos » patients détenus, 7 en tout durant l'année 2024. Nous travaillons en réseau avec le patient-détenu, ses proches et les professionnels du monde carcéral, médical, social et judiciaire.

Dans les médias

RTS, émission Hautes Fréquences du 28 avril 2024 : "Détenus psychiques : le piège de l'article 59", de Carole Pirker.

24 Heures du 25 mars 2024 : "Soins en prison - Derrière les barreaux, des détenus prisonniers de leur santé" de Flavienne Wahli di Matteo.

24 Heures du 22 mai 2024 : "Une Vaudoise combat les internements jugés illicites" de Flavienne Wahli di Matteo.

Finances

Le bilan des comptes du Graap-A présente un capital de CHF 49'998.66 au 31 décembre. Le compte de pertes et profits se solde par un excédent de charges de CHF 13'493.31.

Cet excédent de charges s'explique par le versement d'une contribution de CHF 12'000.- à l'Action Maladie Psychique et Prison, pour le renforcement du mandat de la coordinatrice, entre autres pour l'organisation du Festival de Film Santé Mentale et Prison.

Le bilan des comptes de l'Action Maladie Psychique et Prison présente un capital de CHF 103'259.01 au 31 décembre. Le compte de pertes et profits se solde par un excédent de charges de CHF 21'706.30 au 31 décembre.

Il faut savoir qu'AMPP dépend entièrement des dons.

Notre responsable des finances, Huguette Wist (appelée Gus), est toujours fidèle au poste. Par son investissement bénévole généreux, elle assure la santé financière de l'association. Un immense merci à Gus !

Site internet : Mot du webmaster

Un gros travail de mise à jour des pages présentant l'association a été effectué sur le site en début d'année. Concernant la publication de contenu, l'année écoulée a été caractérisée par l'activité intense de l'AMPP (Action Maladie Psychique et Prison) à travers les rubriques "Pétitions" et « Festival de film ». Nous avons diffusé un total de 53 articles, dont 22 se sont focalisés sur l'Action Maladie Psychique et Prison.

A noter, l'excellente interview du Prof. Bruno Gravier réalisée par Catherine Favre en 3 volets dans la perspective du Café Prison du mois de juin. <https://association.graap.ch/entretien-avec-le-psychiatre-bruno-gravier-1-3/>

Le Comité remercie Damien Marquis (webmaster) pour son excellent travail et sa disponibilité.

Collaboration avec la Fondation

En avril, Dominique Hafner et Jacqueline Couthon ont répondu à une demande de Sandra Feal d'évaluer un calculateur de soins pour les proches aidants du canton de Vaud.

Deux réunions ont eu lieu avec la Direction de la Fondation pour discuter des missions respectives de la

Fondation et de l'Association et des problèmes causés par la confusion fréquente, dans le public, entre les deux entités.

Formations / Conférences / Tables rondes

En février nous avons invité Mme Véréna Keller, professeure honoraire à la HETSL, à nous présenter le modèle d'Assurance générale de revenu (AGR)_développé par le Réseau de Réflexion. L'Assurance générale de revenu comblerait les lacunes du système actuel et simplifierait les démarches, car elle remplacerait toutes les assurances sociales couvrant la perte de gain, notamment les assurances invalidité et chômage et les innombrables autres aides et subsides existants. Voir l'article dans le journal « Echo » N° 79.

13-14 mars : 3 membres du comité ont assisté au Symposium organisé par le GREA et le CHUV sur « Prisons, justice et addictions » durant lequel il a beaucoup été question de la transition prison-foyer ou domicile très délicate et du besoin de collaboration entre les partenaires pour préparer la réinsertion le plus tôt possible.

Nous avons organisé pour l'AG le 10 juin 2024 une discussion avec le Dr Conan, psychiatre, psychothérapeute et sexologue, sur le sujet de la « Santé psychique et sexualité ». Voir l'article dans le journal « Echo » N° 79. Jacqueline Couthon a été invitée à participer à une table ronde organisée par l'HESAV pour la Journée des Proches Aidants le 10 octobre, sur le thème « Stratégies des proches-aidants pour préserver leur santé mentale ».

Dominique Hafner a aussi participé à une table ronde à l'HESAV, en tant que patiente experte. Le thème était « La gestion des maladies chroniques ».

Conclusion

L'année 2024 a été une année de grandes remises en question sur l'avenir de notre association. Le Comité en a beaucoup discuté. Le scénario de la dissolution s'est dessiné en début 2025.

Nous remercions nos membres pour leur soutien fidèle. C'est grâce à leur appui que le Graap-Association a pu agir, particulièrement auprès des patients atteints d'un trouble mental en prison. Nous sommes aussi reconnaissantes envers nos bénévoles et donateurs et donatrices.

Lausanne, le 26 mai 2025

Pour le Comité :

Dominique Hafner, Présidente

Pour la mise en forme :

Dominique Hoffer, secrétaire

Graap - AMPP		Comptes 2024			
Rue de la Borde 25 - 1018 Lausanne		Global		Applior, le 23.02.2025/HW	
Pertes et Profits					
Charges	Budget 2025	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023	Budget 2023
Charges du personnel et mandats					
Salaires et traitements					
AVS, AI, APG, AC, LAA					
Sous-total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mandats divers	500,00	150,00			
Honoraires Webmaster	1200,00	1400,00	1200,00	0,00	0,00
Honoraires technicien son et régie	1500,00	500,00	0,00	0,00	5 000,00
Mandat coordinateur + modérateur y.c frais transport	21400,00	24 000,00	24 000,00	12 000,00	12 000,00
Honoraires Fonds Défense Juridiciaire	10 000,00	2 500,00	5 000,00	4 900,00	6 000,00
Honoraire Café Prison		800,00	800,00	800,00	800,00
Sous-total	34 600,00	29 350,00	31 000,00	17 700,00	23 800,00
Total charges du personnel et mandats	34 600,00	29 350,00	31 000,00	17 700,00	23 800,00
Autres charges					
Location salles	5 920,00	750,00	750,00	750,00	800,00
Location matériel - décoration	700,00	251,00	1000,00	0,00	800,00
Frais de transport bénévoles et intervenants	4 500,00	3 360,35	4 000,00	3 180,60	2 000,00
Collation, boissons, repas, cocktail festival, etc	6 350,00	860,25	2 000,00	255,30	600,00
Assurance RC	200,00				
Frais administratifs, matériel bureau	550,00	497,45	1200,00	1088,50	300,00
Tél. internet, frais port	1000,00	940,60	1200,00	910,60	600,00
Publicité (graphisme, affiches, articles dans presse, etc.)	2 000,00	1857,62	800,00	722,00	0,00
Frais bancaires	40,00	42,45	0,00	35,00	50,00
Frais paiements en ligne	70,00	40,68	50,00	4,10	0,00
Billetterie - frais - taxes - impôts, etc	3 300,00	0,00			
Divers	200,00	0,00			
Attribution provision pour la réalisation du film	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total autres charges	24 830,00	8 600,40	11 000,00	6 946,10	5 150,00
Total des charges	59 430,00	37 950,40	42 000,00	24 646,10	28 950,00
Produits				Comptes 2023	Budget 2023
Dons AMPP	0,00	330,00	0,00	50,00	450,00
Dons Fonds Défense Judiciaire, parrainage	4 000,00	3 399,10	4 000,00	2 615,00	5 050,00
Dons Festival	0,00	515,00	0,00	0,00	2 900,00
Contributions et dons divers	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
Contributions Graap-A	0,00	12 000,00	12 000,00	5 000,00	0,00
Vente petite restauration Festival	2 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Billetterie	19 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes diverses	100,00	0,00	0,00	103,63	0,00
Utilisation du capital	32 980,00	0,00	26 000,00	0,00	19 750,00
Utilisation de la réserve pour la réalisation du film	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des produits	59 430,00	16 244,10	42 000,00	7 768,63	28 950,00
Résultats	Budget 2025	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023	Budget 2023
Total des charges d'exploitation	59 430,00	37 950,40	42 000,00	24 646,10	28 950,00
Total des produits	59 430,00	16 244,10	42 000,00	7 768,63	28 950,00
Résultat de l'exercice	0,00	-21 706,30	0,00	-16 877,47	0,00

Bilan						
Actifs	Comptes 2024	Comptes 2023	Passifs	Comptes 2024	Comptes 2023	
Actifs circulants			Captiaux étrangers à court terme			
Caisse			Créanciers (passifs transitoires)	4 243,05		3 706,50
BCV	112 502,06	128 671,81	Passifs de régulation			
Actifs de régulation			Capitaux propres			
			Provision	5 000,00		5 000,00
Actifs transitoires	0,00	5 000,00	Capital reporté (au 01.01)	124 965,31	141 842,78	
			Résultat de l'exercice	-21 706,30	-16 877,47	
			Capital au 31.12 disponible	103 259,01		124 965,31
Totaux	112 502,06	133 671,81		112 502,06		133 671,81

Les Comptes Pertes et Profits

Graap - Association		Comptes 2024			
Rue de la Borde 25 - 1018 Lausanne		Apples, le 23 février 2025/H.Wist			
Pertes et Profits					
Charges	Budget 2025	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023	Budget 2023
Charges du personnel					
Salaire					
AVS, AI, APG, AV, LAA					
Mandats (Webmaster)	1 200,00	4 200,00	4 200,00	4 100,00	3 300,00
Total charges du personnel et mandats	1 200,00	4 200,00	4 200,00	4 100,00	3 300,00
Autres charges					
Location salles					710,00
Frais de transport	2 200,00	1 920,00	2 200,00	2 142,80	2 100,00
Collation, buffet, boissons, attent. personnelle	500,00	1 107,80	1 500,00	571,75	2 000,00
Assurance RC	230,00	231,00	231,00	231,00	230,00
Frais admin, matériel bureau	6 000,00	3 186,10	3 500,00	2 377,89	3 900,00
Tél. internet, frais port	3 000,00	3 492,70	3 400,00	2 407,60	2 600,00
Coti. Agile, Coraasp	1 100,00	1 124,00	1 100,00	1 428,00	1 100,00
Publicité: graphisme, affiches, art. presse, etc.			-	110,95	0,00
Bons repas anniversaire	700,00	579,05	700,00	655,50	1 000,00
Diagonales	1 700,00	3 250,00	3 600,00	3 590,00	3 500,00
Echo	500,00	738,00	500,00	464,40	800,00
Frais formation et cours	0,00	400,00	400,00		400,00
Contributions AMPP	0,00	12 000,00	12 000,00	5 000,00	
Contributions Graap-Fondation	28 000,00				
Frais bancaires: paiements par Postfinance					150,00
Frais bancaires forfaitaires mensuels	50,00	48,00	48,00	48,00	48,00
Frais paiements en ligne	20,00	2,51		15,71	50,00
Divers et imprévus	4 500,00				
Total autres charges	48 500,00	28 079,16	29 179,00	19 043,60	18 588,00
Total des charges	49 700,00	32 279,16	33 379,00	23 143,60	21 888,00

Produits	Budget 2025	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023	Budget 2023
Cotisations	1 200,00	15 115,85	16 600,00	16 652,89	16 800,00
Dons	500,00	3 670,00	5 000,00	8 946,70	5 500,00
Encaissement cours divers					
Recettes diverses				201,00	
Utilisation du capital	48 000,00		12 000,00		
Total des produits	49 700,00	18 785,85	33 600,00	25 800,59	22 300,00

Résultats	Budget 2025	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023	Budget 2023
Total des charges	49 700,00	32 279,16	33 379,00	23 143,60	21 888,00
Total des produits	49 700,00	18 785,85	33 600,00	25 800,59	22 300,00
Résultat de l'exercice	0,00	-13 493,31	221,00	2 656,99	412,00

Bilan - Association							
Actifs	2024	2023	Passifs		2024		2023
Actifs circulants			Capitaux étrangers				
Caisse	184,75	181,55	Créanciers (passifs trans.)		591,05		9 709,90
BCV	50 404,96	70 628,52	Passifs de régulation				
Actifs de régulation			Capitaux propres				
Actifs transitoires	-	2 391,80	Capital reporté (au 01.01)	63 491,97		60 834,98	
Résultats d'exercices reportés			Résultat de l'exercice	-13 493,31		2 656,99	
Résultats d'exercices reportés			Capital au (31.12)		49 998,66		63 491,97
Totaux	50 589,71	73 201,87			50 589,71		73 201,87